

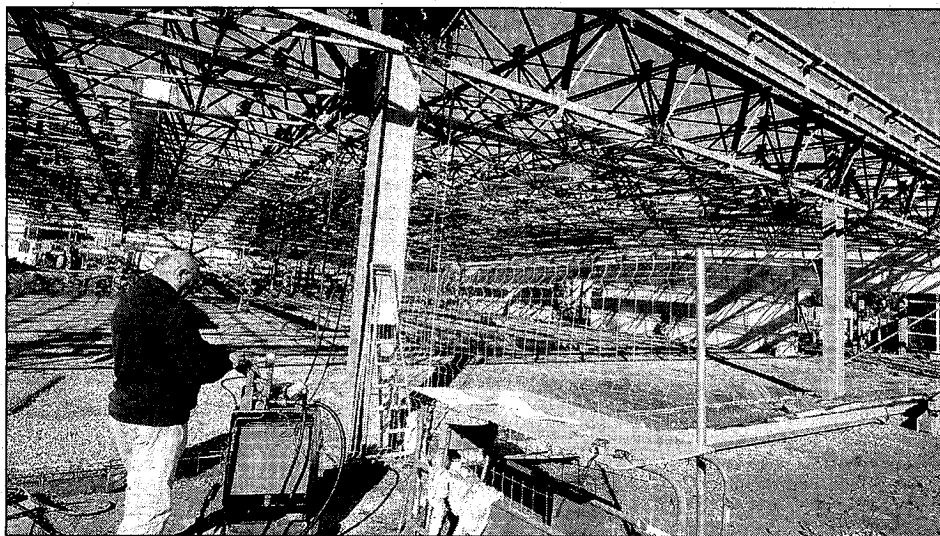
■ conseil municipal

# Les élus adoptent un budget primitif en légère baisse pour 2009

Le maire de Mandelieu a annoncé hier son intention de serrer les boulons des finances communales en 2009. Crise oblige, le budget primitif de la ville, voté en conseil municipal, affiche donc une baisse globale de 2,15 % sur les dépenses de fonctionnement (45,3 M€) tandis que les investissements n'augmentent pas (16,5 M€). « Nous avons trois objectifs : ne pas augmenter les taux d'imposition, maintenir la qualité des services et lancer l'Agenda 21 » a précisé le maire Henri Leroy. Les économies ont été réalisées sur les dépenses générales des services (consommables, télécoms, énergie, papier, petit matériel, entretien etc.). Les dépenses d'éclairages de fin d'année ont été également revues à la baisse (- 40 %).

## Les charges de personnel baissent de 3,6 %

Les charges de personnel vont diminuer de 3,6 % avec une dizaine de mutations et de départs en retraite non remplacés.



Les 2,15 % d'économies prévues pour le budget 2009 de la commune ne toucheront pas à l'extension du palais Europa (ici au début des travaux) qui devrait être inauguré en septembre prochain. (Photo archive Stéphane Goasguen)

Coté investissement, les programmes lancés seront poursuivis, dont l'extension de la salle Europa qui devrait être inaugurée en septembre prochain. L'opposition s'est d'ailleurs élevée contre le coût de cet investissement qui selon le groupe de Bernard David (liste d'union) a augmenté considérablement depuis l'origine. « Le coût initial en 2005 était de 6,35 M€ et

nous en sommes à 11,2 M€ aujourd'hui » a-t-il avancé. « C'est faux. Les travaux en eux-mêmes ont été faits selon les prévisions à 9,02 millions d'euros avec, en plus, le déplacement du jeu de boules et les aménagements autour. Reste la maîtrise d'œuvre que l'on ne paye qu'à la fin des travaux. Tout compris, le Palais Europa, c'est 11,24 M€. C'est ce que nous avons prévu »

lui a répondu Monique Robory-Devaye, adjointe aux finances.

## Les indemnités des élus en hausse

Mais la majorité, de plus en plus énervée, a dû encore répondre sur les subventions aux associations – qui sont désormais calculées sur le nombre de Mandolociens inscrits –, sur les dépenses de ré-

ception qui progressent de 2000 € et sur les honoraires des avocats de la ville. Mais c'est à propos des indemnités des élus que le ton est véritablement monté : « En cette période de crise, les subventions au CCAS ne bougent pas, mais les indemnités des élus augmentent de 24 % ! » s'est insurgé Jean-Claude Castillo à l'unisson de ses colistiers (liste d'union). « C'est la réglementation qui décide de cela parce que la commune est pas-

sée au-dessus des 20000 habitants » expliquait encore Monique Robory-Devaye. « Nous répartissons cette enveloppe entre tous les conseillers de la majorité. Ça représente de 10 à 50 € de plus par an pour chacun. » Les passes d'armes n'ont pas empêché le budget d'être adopté par la majorité moins les six voix du groupe Bernard David qui a d'ailleurs quitté la salle avant la fin du conseil (voir ci-dessous).

P. V.

« Je ne regarde même pas ce que vous votez »

Illustration des tensions qui règnent d'un bout à l'autre des conseils municipaux de la commune, cette petite phrase du maire Henri Leroy adressée, hier, aux élus du groupe Bernard David (liste d'union) : « Je ne regarde même pas ce que vous votez. Ça ne m'intéresse pas. Ce qui m'intéresse c'est uniquement ce que vote ma majorité. » La réaction ne s'est pas faite attendre et les six élus con-

cernés se sont levés tous ensemble pour quitter la salle sans commentaire. Seul le très réservé Hervé Lavisse (PS) est resté pour les trois dernières délibérations du conseil. Il a tenu néanmoins à répondre au maire : « Je ne suis pas solidaire de la ligne politique de ceux qui sont partis, mais je regrette de vous sentir toujours exaspéré et agacé lorsque l'opposition s'exprime. C'est anormal ».